

SEANCE DU 15 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf et le 15 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis COUREAU, Maire.

PRESENTS : COUREAU Maire, MUNCH SOULA STUTTERHEIM RAFFIN Adjoints GRODECOEUR

POUVOIRS : LEYDET à COUREAU BIDOU à SOULA PECHABADEN à MUNCH

ABSENTS : HOTTON

Madame RAFFIN a été élue secrétaire de séance

En ouverture de séance, le Maire informe que les délibérations sur :

- l'indemnité de gardiennage des églises

- l'instauration du DPU renforcé

sont ajournées

2019-017: FISCALITE DIRECTE : fixation des taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient de fixer pour l'exercice 2019, les taux d'imposition des 4 taxes de fiscalité directe locale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer comme suit les 4 taxes pour l'exercice 2019 :

-taxe d'habitation : 16.29 %

-foncier bâti : 20.58 %

-foncier non bâti : 68.82 %

-CFE : 17.30 %

et inscrit le produit correspondant, soit 386 460 € au budget 2019.

VOTÉE A L'UNANIMITÉ

2019-018: SUBVENTIONS 2019

AMIS des CHATS	500.00 €
Association des 4 cantons – RADIO 4	100.00 €
Association Climatologique Moyenne Garonne	100.00 €
Association des PARENTS D'ELEVES	600.00 €
COMICE AGRICOLE	400.00 €
Comité cantonal FNACA	100.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 600.00 €
FLORILEGES QUERCY GASCOGNE GUYENNE	3 000.00 €
KEZACO	700.00 €

PREVENTION ROUTIERE	50.00 €
RADIO BULLE	250.00 €
RESTAURANTS du CŒUR	100.00 €
SOS SURENDETTEMENT	100.00 €
TENNIS CLUB (exceptionnelle payée en 2 fois)	500.00 €
USP Basket (exceptionnelle payée en 2 fois)	3 000.00 €
ZEBRAPOIS	500.00 €

VOTÉE A L'UNANIMITÉ

2019-019: BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2019, après délibération, la balance générale s'établit comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 091 055 €

Recettes : 1 091 055 €

Section d'INVESTISSEMENT

Dépenses : 772 293 €

Recettes : 772 293 €

VOTÉE A L'UNANIMITÉ

2019-020: TABLEAU des EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à plusieurs mouvements de personnel, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Vu l'avis favorable émis par le Comité technique en séance du 12 mars 2019 pour supprimer un poste d'adjoint administratif territorial à 35H,

Considérant la démission d'un agent adjoint administratif territorial à 35H au 02/01/2019,

Monsieur le Maire propose d'adopter le tableau des effectifs suivant :

EFFECTIFS TITULAIRES PERMANENTS				
Filière et Grade	Catégorie	Effectif budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint Administratif Territorial	C	2	1	
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial	C	7	5	

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'adopter le tableau des effectifs ainsi présenté.

VOTÉE A L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

ADRESSAGE : une seule contestation a été reçue de la part de Monsieur G.N. relayée par la suite par Monsieur G.C. qui ne sont pas d'accord avec l'appellation « routes des vignes » sur la portion de la RD 248 à partir de la Citadelle en allant sur Lamagistère.

Monsieur G.C. propose « route de St Urcisse » ou « route de Lamagistère » : le Maire souligne qu'il n'est plus possible de nommer une route avec un « directionnel ».

Sur les conseils de La Poste, et après discussion, le Conseil décide de prendre l'appellation retenue par la commune de St Urcisse pour la RD 248, soit « route des Abeilles ».

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER(EPF) : la signature de la convention sera proposée lors d'un tout prochain conseil municipal.

SDEE 47 : quelques travaux vont intervenir sur la Place dans le cadre du remplacement des lampadaires (3 boules) remplacés avec des lampes LED nouvelle génération.

INFORMATIONS

MARCHÉS PUBLICS : les marchés relatifs à la toiture de l'école et le moulin vont être mis en ligne dans le courant de la semaine.

Rappel des obligations en la matière :

- marché de – de 25 000 € : simple consultation
- marché entre 25 000 et 90 000 € : appel d'offre publié sur plateforme de dématérialisation nationale
- marché < à 90 000 € : appel d'offre publié sur la plateforme européenne de dématérialisation

A vingt heures quarante, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée